



### **LES JEUNES REPORTERS ONT TRAVAILLÉ SUR LE THÈME «HOMME, FEMME : MÊME MÉTIER »**

**Marie-Hélène Millet, Conseillère départementale, membre de la Commission culture, jeunesse et sport, accueille à l'Hôtel du Département, la cérémonie de remise des prix du concours « Jeunes reporters en entreprise » qui avait pour thème lors de cette 7<sup>e</sup> édition : « Homme, femme : même métier ».**

Le concours « Jeunes reporters en entreprise » permet aux collégiens du département de découvrir le monde de l'entreprise par le biais de la découverte du métier de journaliste. Les classes participantes doivent rédiger des articles tout en respectant des critères (thème, nombre de mots, etc.) et réaliser et légèrer une photographie de presse.

**Cette année, 9 classes de 8 collèges du Loir-et-Cher ont participé au concours et 8 entreprises ont été visitées par les élèves :** SRS, société de revêtement de sols à Blois, Hypermarché Cora à Villebarou, Maisons Bois 2F à La Chaussée-Saint-Victor, Etablissement Aline Poirier à Les Hermites, Polyclinique à La Chaussée-Saint-Victor, Trigano jardin à Cormenon, Les Epinettes à Villérable et Procter&Gamble à Blois.

Les neuf articles présentés sont parus dans la Nouvelle République à l'occasion de la semaine de la presse à l'école (du 21 au 26 mars 2016) et les lecteurs ont été invités à voter pour leur article préféré.

**Présidé par le journaliste-écrivain Eric Yung**, le jury a quant à lui sélectionné son article « coup de cœur » parmi l'ensemble des articles.

Les classes lauréates sont les suivantes :

- **1<sup>er</sup> prix : pour une classe de 3<sup>e</sup> du collège AUGUSTIN-THIERRY (Blois)**  
*Pour l'article « La femme : un atout en béton ! »*

Récompense : visite du chantier du Centre de Créations Contemporaines Olivier Debré (Tours) et visite de l'exposition « Robert Cappa, photo-journaliste » au château de Tours, salle du Jeu de Paume.

- **2<sup>e</sup> prix : pour une classe de 3<sup>e</sup> option Découverte professionnelle du collège HUBERT-FILLAY (Bracieux)**  
*Pour l'article « Hommes, femmes, mode d'emploi »*

Récompense : découverte des différentes étapes de fabrication du journal et visite VIP en présence d'un journaliste, du plateau d'enregistrement de TV TOURS.

- **3<sup>e</sup> prix : pour une classe de 3<sup>e</sup> option Découverte professionnelle du collège MARIE-CURIE (Saint-Laurent-Nouan)**  
*Pour l'article « Maisons Bois2F est vernie »*

Récompense : participation à l'enregistrement de l'émission télévisée « Tout le monde veut prendre sa place » animée par Naguy sur France 2 (La Plaine-Saint-Denis).

#### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Coup de cœur du jury : pour une classe de 3<sup>e</sup> Segpa du collège MARIE-CURIE (Saint-Laurent-Nouan)**

*Pour l'article « Mathilde, cheville ouvrière »*

Récompense : participation à l'enregistrement de l'émission télévisée « N'oubliez pas les paroles » animée par Naguy sur France 2 (La Plaine-Saint-Denis).

*Ce concours est organisé en partenariat avec la Nouvelle République, le MEDEF 41, la Direction académique des services de l'Education nationale et le Conseil départemental de Loir-et-Cher.*

En parallèle, toujours dans le but de faire découvrir le monde de l'entreprise via des opérations de rapprochement école-entreprise, **le Département organise des visites d'entreprises dans le cadre de L'aventure de l'entreprise (de décembre à juin), proposées tant aux classes de lycées que de collèges du département.**

Une trentaine de visites et d'interventions de chefs d'entreprise en classes ont déjà été proposées cette année. Plus de 930 élèves et accompagnateurs ont d'ores-et-déjà participé. L'aventure de l'entreprise continue...

### CONTACT PRESSE

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12